

PUBLICATIONS NOUVELLES LOIS

Le Président du Comité de négociation nous informe des dates arrêtées pour la publication des textes suivantes dans le Moniteur belge.

– Vincent Gilles – Vincent Houssin



07.02.2014 : Arrêté royal concernant la commission de l'armement policier.

11.02.2014 : Arrêté royal et Arrêté ministériel concernant l'accord sectorielle 2009-2010 pour les points suivants :

- Adaptation du régime des congés pour les fonctionnaires plus âgés,
- Choix de vie- neutralité sur les congés,
- Uniformisation, en faveur des membres du personnel contractuel, du congé de circonstance à l'occasion d'une naissance,
- Elargissement de l'organisation du temps de travail spécifique à Bruxelles (38 heures/semaine sur quatre jours ouvrables et la semaine volontaire de 4 jours sur 5 jours ouvrables),
- Promotion sociale CALog et validité des brevets,
- Intensité de travail – flexibilité (le report à la demande du membre du personnel d'un nombre de 30 heures supplémentaires sera possible),
- Report de jours de congé annuel de vacances pour des raisons médicales (maladie, accident de travail, grossesse) avant le 31 mars de l'année X + 1,
- Promotion sociale inspecteurs principaux : la durée de la formation de base dans le cadre de la promotion par accession au cadre moyen sera valorisée, lors de la nomination au grade d'inspecteur principal, comme ancienneté d'échelle de traitement,
- Congé au lieu d'exemption de service pour le don de sang, plaquettes et le plasma sanguin.

13.02.2014 : Arrêté royal concernant les cadres de la langue de l'inspection générale de la police intégrée.

14.02.2014 : Arrêté royal et Arrêté ministériel concernant l'introduction de la semaine de quatre jours et le travail à temps partiel à partir de 50 ou 55 ans. Cette décision entre en vigueur **à partir du 01.03.2014.**

L'arrêté royal concernant la réintégration des victimes de violence paraîtra bientôt mais la date n'est pas encore connue.

Pour le texte intégral, voyez à la date de publication : www.moniteur.be